



**RÉCRÉO
PARC**
De nature extraordinaire.

POLITIQUE DE RÉSERVATION SALLES ET SITES EXTÉRIEURS

Au moment de la signature du contrat de réservation :

- + Vous devez donner un dépôt initial de 50 %.

Au plus tard 10 jours avant la réservation :

- + Vous devez effectuer votre paiement final.

POLITIQUE D'ANNULATION / MODIFICATION SALLES ET SITES EXTÉRIEURS

Jusqu'à 10 jours avant le début de votre réservation :

- + Votre réservation peut être annulée, mais le dépôt initial de 50 % sera conservé.
- + Vous pouvez également modifier la date de votre réservation sans frais, sous réserve de disponibilité.

Moins de 10 jours avant le début de la réservation :

- + Votre réservation **ne peut** être annulée ou modifiée. Le dépôt initial et le paiement final seront conservés.

En cas de pluie :

- + Pour les réservations extérieures, à la signature de votre contrat de réservation vous pouvez déterminer une date de remise.
- + Vous avez jusqu'à 24 h avant le début de votre réservation pour nous aviser de la remise de, faute de quoi le dépôt initial et le paiement final seront conservés.